



Liminaire FO-DGFIP 78 CTL du 02/11/2020

Monsieur le Président,

Vous avez accepté d'évoquer lors de ce CTL la situation sanitaire grave que nous traversons et alors que des consignes ont été données notamment sur le télétravail, sur les personnes vulnérables à placer au besoin en autorisation d'absence, sur les aménagements d'horaires pour les transports en commun, nous constatons déjà des disparités d'applications et de traitement dans différents services ayant des missions équivalents en fonction de l'interprétation et de la volonté des chefs de service.

FO DGFIP 78 s'inquiète de voir que les faiblesses managériales que nous avons pu observer sur le premier confinement ne soient pas résolues, alors que certaines équipes nous remontaient encore depuis la rentrée de septembre leur sentiment d'abandon lors de la première vague, du manque de communication avec leur hiérarchie, avec sur certains sites l'absence quasi permanente de cadres, cette deuxième phase de confinement risque d'exacerber plus encore les sentiments d'inégalités de traitement et l'angoisse des agents. Nous demandons donc qu'une communication claire soit faite par métier auprès des chefs de service et des agents sur les missions télétravaillables. Nous demandons que les cadres disposant de bureau individuel, même équipé pour faire du télétravail se manifestent dans les services régulièrement et raisonnablement.

Concernant les horaires de travail, FO DGFIP 78 demande la banalisation des horaires pour les personnes prenant les transports en commun afin d'éviter de les exposer à un risque de contamination pour eux même et pour leur service. Nous demandons à ce que la plage fixe du midi pour ceux qui le demandent ne soit pas décomptée du temps de travail afin de leur permettre de réaliser leur temps de travail au plus proche de leur module horaire.

FO DGFIP 78 demande pour les services peu équipés en matériel pour le télétravail, et afin de respecter la distanciation sociale, la possibilité d'un roulement des équipes soit de nouveau mis en place en étendant les autorisations spéciales d'absence.

FO DGFIP 78 s'oppose à ce que les agents subissent de nouveau une perte de congés en cas d'autorisation d'absence, que des heures soient écrêtées pour les agents qui sur la période à venir seraient particulièrement sollicités ou des heures réclamées pour ceux ne pouvant atteindre leur module horaire en raison des contraintes sanitaires actuelles évidentes.

Concernant le point du jour initial de ce CTL, après une année 2020 telle qu'on la connaît, et après avoir annoncé pendant la première vague la suspension du NRP, et non l'abandon évidemment, nous avons pu constater, sans surprise malheureusement, que les discours n'engagent que ceux qui les écoutent. Les agents déjà plongés dans une situation anxiogène, situation pendant laquelle nous avons pu révéler de nombreux dysfonctionnement managériaux non réglés à ce jour, ces mêmes agents se voient confrontés à l'angoisse de la disparition de leur service ou de leurs missions transférées pour certaines à des centaines de km. Sans compter qu'une fois encore notre ministère fait face à de nouvelles annonces de diminution du nombre d'agents à un moment où on demande aux services publics de continuer à assurer coûte que coûte leurs missions.

Dans le même temps les agents ressentent une perte du sens de leur mission, la dématérialisation, l'accueil sur rdv, la diminution du nombre d'agents dans les services, entraînent de plus en plus de tensions avec les usagers de nos services et la frustration pour les agents de ne plus être en capacité d'effectuer leur mission correctement et humainement.

FO DGFIP 78 s'oppose à la destruction du maillage territorial de nos services, qui sous couvert d'optimiser les ressources humaines, matérielles et immobilières dégradent toujours plus les conditions de travail des agents et le service de qualité que nous nous devons de fournir aux usagers et aux collectivités entraînant une rupture dans l'égalité de traitement envers l'ensemble de nos interlocuteurs.

FO DGFIP 78 continuera donc de dénoncer la destruction de la DGFIP et sa déshumanisation comme c'est le cas de beaucoup de services publics.

Pour terminer sur le plus important à nos yeux aujourd'hui FO DGFIP 78 souhaite s'associer à l'hommage rendu ce jour à Samuel Paty.

FO reste horrifiée devant l'assassinat de ce professeur d'histoire au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine et condamne cet acte.

Elle tient à marquer son soutien à sa famille et ses collègues qui voient disparaître un homme au service de l'État, de la République, qui ne faisait que son métier. Il apprenait aux élèves à débattre, à jauger, à conserver un esprit critique, à s'émanciper.

Professeur passionné, il est devenu le symbole de la défense de la lumière face à l'obscurantisme, parce que l'apprentissage qu'il défendait, le savoir qu'il transmettait est le socle d'une société libre, égalitaire et fraternelle.

Plusieurs commémorations dans tout le pays ont eu lieu, et Force ouvrière y a pris sa place. Néanmoins celles-ci ne doivent pas cacher la réalité de ce métier, où le professeur se sent parfois bien seul, face à une hiérarchie qui trop souvent préfère minimiser ou voiler une difficulté, un problème, plutôt que de s'en saisir et les traiter.

Au-delà des professeurs, ce sont l'ensemble des fonctionnaires, attachés aux valeurs de notre république qui se sentent touchés dans leurs âmes et de plus en plus souvent dans leur chair. La stigmatisation permanente des professeurs, des fonctionnaires ces « privilégiés » fait le lit de l'obscurantisme.

Aujourd'hui nous nous devons plus que jamais de défendre les valeurs qui sont les nôtres, nous nous devons de clamer haut et fort l'importance de notre statut et du droit à la protection qu'ils nous confèrent, car ils sont aussi la garantie pour tous les citoyens d'un même droit d'accès au savoir et à l'égalité de traitement.

Pour que nos enfants qui grandissent dans ce pays puisse croire que quel que soit leur parcours il y a un espoir d'avenir. L'obscurantisme et la haine ont tué un professeur ; ils ne doivent pas tuer l'espoir.

Pour la section FO DGFIP 78

Les élus présents :

M. BOUM Alain ;
M. DOUITE Monaim ;
Mme SUTRA Hélène.

